



International Knowledge Network
of Women in Politics

RÉSUMÉ

De la discussion en ligne:

Contrôle Parlementaire de l'Égalité des Sexes

Avril 2016



RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION EN LIGNE D'iKNOW POLITICS

Contrôle Parlementaire de l'Égalité des Sexes

Message d'annonce Espagnol Anglais Arabe

Les parlements sont des acteurs clés dans la promotion et la réalisation de l'égalité des sexes. Les processus de surveillance parlementaire fournissent une opportunité de veiller à ce que les gouvernements maintiennent des engagements par rapport à l'égalité des sexes. Alors que les femmes parlementaires ont souvent assumé la responsabilité de cette activité de contrôle, de nombreux parlements ont adopté une approche plus holistique en établissant des mécanismes dédiés et des processus systématiques dans tous les domaines politiques afin d'intégrer la promotion de l'égalité des sexes.

Le rôle du contrôle parlementaire est lié à la notion de responsabilité externe, le contrôle démocratique du gouvernement par le Parlement est une des formes de contrôle. Etant donné que l'égalité des sexes améliore la qualité de la démocratie, le contrôle parlementaire de l'égalité des sexes est un aspect clé des parlements modernes et une contribution fondamentale à la réalisation des pratiques démocratiques durables.

Dans ce contexte et dans le but de contribuer au **deuxième Rapport Parlementaire Global sur «le pouvoir du parlement à tenir le gouvernement responsable: réalités et perspectives sur la surveillance»** - une publication conjointe de l'Union Interparlementaire (UIP) et le Programme de Développement des Nations Unies (PNUD) - iKNOW Politics accueille une e-discussion sur **«le Contrôle Parlementaire de l'Egalité des Sexes»**.

La e-discussion sera active **du 25 janvier au 28 février 2016**. Son but est de mettre en évidence la volonté et la capacité des parlements à tenir les gouvernements responsables sur l'objectif de l'égalité des sexes et de s'assurer que la surveillance parlementaire soit sensible au genre, ainsi que les possibilités offertes aux femmes et hommes parlementaires à se livrer aux activités de contrôle. Par conséquent, l'un des rôles principaux de cette discussion est d'identifier les meilleures pratiques qui aideront à renforcer la responsabilisation externe et la consolidation des pratiques démocratiques durables.

Les conclusions de cette discussion en ligne seront incorporées dans le rapport global. Pour plus d'informations sur le rapport ; veuillez cliquer ici le au www.ipu.org/gpr2.

Les membres de iKNOW Politics (politiques, experts, universitaires, société civile et think tanks) sont encouragées à répondre aux questions avec des exemples concrets, des expériences et des recommandations. Pour envoyer vos réponses, veuillez suivre les étapes décrites ci-dessous :

Nos membres et partenaires sont invités à répondre à autant de questions qu'ils le souhaitent. Vous pouvez les envoyer à iknowpolitics@unwomen.org(link sends e-mail) ou commenter directement sur la plate-forme d'iKNOW Politics ci-dessous. Veuillez cliquer [ici](#) pour accéder à la note conceptuelle complète de cette e-discussion.

Questions

RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION EN LIGNE D'iKNOW POLITICS

Contrôle Parlementaire de l'Égalité des Sexes

1. MÉCANISMES PARLEMENTAIRES POUR LE CONTRÔLE

1.1 Le Parlement dispose de mécanismes pour contrôler les engagements sur l'égalité des sexes du gouvernement ? Ont-ils été efficaces ? Quelles sont les raisons de leurs succès et de leurs lacunes ? Comment pourrait-on les améliorer ?

1.2 Dans quelle mesure est-ce que le parlement examine le budget d'une perspective de genre? Dans quelle mesure est-ce que les parlementaires peuvent tenir le gouvernement responsable du budget adressé pour les politiques affectant des femmes et des hommes?

1.3 Dans quelle mesure est-ce que le parlement s'engage avec le processus national de reporting sur les Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes? Est-ce que le parlement surveille la réaction du gouvernement aux recommandations du Comité de la CEDAW?

1.4 Est-il possible d'identifier des résultats spécifiques de contrôle parlementaire de l'égalité des sexes? Dans le cas où un résultat particulier a été atteint, qu'est-ce qui a engendré ce résultat?

2. LE CONTRÔLE DE L'ÉGALITÉ DES SEXES

2. Dans quelle mesure est-ce que le parlement contrôle l'impact de la législation sur l'égalité des sexes / la non-discrimination après son adoption? Avez-vous des exemples concrets attestant de comment cela a été fait? Quel est le rôle du parlement lorsque la législation n'est pas mise en œuvre ou lorsqu'elle n'a pas les effets désirés?

3. LES EXPÉRIENCES PARLEMENTAIRES DANS LES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE

3.1 Que peut-on faire pour renforcer la volonté politique des femmes et des hommes parlementaires à s'engager d'une manière égale dans les mécanismes de contrôle de l'égalité des sexes?

3.2 Lorsqu'il existe des groupes de femmes parlementaires, ont-ils été efficaces dans la construction d'un soutien qui dépasse l'appartenance à tel ou tel parti pour le travail sur l'égalité des sexes? Dans quelle mesure est-ce que ces groupes ont été productifs dans le dialogue avec le gouvernement et la demander des comptes?

3.3 Dans quelle mesure est-ce que les parlements collaborent avec des groupes de femmes externes au parlement afin de faire le suivi des progrès et des reculs de l'égalité des sexes? Comment renforcer ces partenariats?

3.4 Dans quelle mesure est-ce que les parlementaires sont soutenus dans l'entreprise d'un contrôle de l'égalité des sexes, une formation ou en termes de budget et de personnel ?

Veuillez noter les différentes méthodes à votre disposition pour nous envoyer vos contributions:

1. Connectez-vous en haut de cette page en utilisant vos coordonnées iKNOW Politics. Si vous n'êtes pas encore membre, veuillez vous inscrire en créant un profile sur iKNOW Politics. Une fois inscrit(e), veuillez vérifier votre boîte mail afin de confirmer votre compte. Une fois membre, vous pourrez commenter directement en bas. Les commentaires se verront vérifier par l'équipe de iKNOW Politics avant publication.

RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION EN LIGNE D'iKNOW POLITICS

Contrôle Parlementaire de l'Égalité des Sexes

2. Utiliser les cases ci-dessous pour commenter directement en utilisant vos comptes de réseaux sociaux.
3. Envoyez vos contributions à iknowpolitics@unwomen.org

Liste de participants

La discussion électronique a été hébergée sur le site web d'iKNOW Politics et a reçu treize contributions : neuf en Anglais et quatre en Espagnol. Les contributions ont été présentées par des représentants d'organisations internationales, des parlementaires, des juges, des spécialistes des politiques, des universitaires et de la société civile.

1. [Kevin Deveaux](#), Ancien Conseiller Senior technique parlementaire et ancien Conseiller de développement parlementaire, au sein du PNUD. M. Deveaux a également été élu à l'Assemblée de Nouvelle-Écosse en 1998, et réélu en 1999, 2003 et 2006.
2. Contribution d'[iKNOW Politics](#) basée sur les «Principes communs pour l'appui aux parlements» de l'UIP/ONU Femmes, qui comprennent un appel spécifique pour le soutien parlementaire pour répondre aux besoins et au potentiel des hommes et des femmes dans la façon dont les parlements sont organisés et dirigés.
3. [Riccardo Pelizzo](#), Vice-doyen pour les affaires académiques au Graduate School of Public Policy, Université Nazarbayev. Spécialiste du développement des politiques, son travail se concentre sur les partis politiques et les législatures. M. Pelizzo a fourni des conseils d'experts aux législatures en Afrique, en Asie et dans le Pacifique.
4. [International IDEA](#), une organisation intergouvernementale qui soutient la démocratie durable dans le monde. La mission de l'International IDEA est de soutenir un changement démocratique durable en fournissant des connaissances comparatives, de l'aide à la réforme démocratique, et en influençant les politiques et la politique.
5. [Sonia Palmieri](#), Experte en genre et participation politique, spécialiste des parlements. Dr. Palmieri a quatorze ans d'expérience combinés de soutien aux parlements mais aussi d'aide à l'accès et la participation des femmes dans des institutions politiques. Elle est l'auteur de rapports séminaires sur les femmes aux parlements, y compris «les parlements sensibles au genre: Un examen global des bonnes pratiques» (UIP, 2012).
6. [Marilyn Cham](#), est spécialiste des processus politiques inclusifs au Programme des Nations Unies de développement, avec une spécialisation sur le soutien parlementaire. Elle a travaillé au sein de l'équipe de développement parlementaire, également au sein du PNUD.
7. [Maissan Hassan](#), est responsable des programmes du Forum des femmes et de la mémoire (FFM) en Egypte. Fondé en 1995, le FFM est composé d'un groupe de femmes universitaires, chercheurs et militants préoccupés par les représentations négatives et les perceptions des femmes arabes dans le domaine culturel.
8. [Lotte Geunis](#), est responsable du développement parlementaire au sein du Bureau de gouvernance et consolidation de la paix pour les Programmes et soutien de la politique du Programme de développement des Nations Unies à Bruxelles.
9. [Helga Stevens](#), est membre du Parlement européen où elle est membre de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures; Membre de la délégation de l'UE-

RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION EN LIGNE D'iKNOW POLITICS

Contrôle Parlementaire de l'Égalité des Sexes

Kazakhstan, UE-Kirghizistan, UE-Ouzbékistan et du Comité de coopération parlementaire UE-Tadjikistan et pour les relations avec le Turkménistan et la Mongolie.

10. [Mercè Pigem](#), ancien membre du Parlement espagnol (Congrès des députés d'Espagne), de 2000 à 2013. Elle a également été porte-parole, au sein du Congrès des députés d'Espagne, de la Commission pour l'égalité.
11. [Meritxell Batet](#), est membre du Parlement espagnol (Congrès des députés d'Espagne) à partir de Avril 2004. Elle est secrétaire d'études et programmes du Parti socialiste ouvrier espagnol, et professeur associé de droit constitutionnel à l'Université Pompeu Fabra.
12. [Alicia Gutiérrez](#), est président du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, et membre de la Chambre des députés de la province de Santa Fe, en Argentine.
13. [Alanís Figueroa](#), est juge au Tribunal fédéral électoral du Mexique. Elle était Secrétaire exécutif, conseiller électoral suppléant et directeur exécutif de Capacitation électorale et l'éducation civique de l'Institut fédéral électoral du Mexique. Elle a été présidente du Tribunal fédéral électoral du Mexique 2007-2012.

RÉSUMÉ DES RÉPONSES

Les treize contributions envoyées à l'e-Discussion sur «le contrôle parlementaire de l'égalité des genres» ont été consolidées par l'équipe du Réseau international de connaissances sur les femmes en politique (iKNOW Politics). Le résumé qui suit met en évidence les expériences clés, des pratiques et les recommandations déduites de la discussion en ligne, qui a été organisée et animée sur le site www.iknowpolitics.org

Mécanismes parlementaires pour le contrôle

La mise en place de mécanismes instrumentaux pour assurer un contrôle adéquat de la surveillance de genre est nécessaire. Parmi les structures identifiées ayant des effets positifs sur le contrôle parlementaire de l'égalité des sexes sont les caucus des femmes ou les comités du genre et des droits humains. Alternativement, le sexe peut être traité comme une question transversale, qui touche tous les domaines politiques.

Quatre modèles différents pour le contrôle parlementaire de l'égalité des sexes ont été mis en avant:

1. [Le Parlement demande au gouvernement des informations](#): Des questions liées à tous les domaines d'action sont posées par les hommes et les femmes parlementaires. Des questions sont posées sur les bénéficiaires des politiques gouvernementales et leurs conséquences sur les différents groupes.

RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION EN LIGNE D'iKNOW POLITICS

Contrôle Parlementaire de l'Égalité des Sexes

2. Le Parlement demande au gouvernement d'apporter des clarifications sur la politique publique: Axé sur l'élaboration des politiques, les Parlements vérifient si les données sur lesquelles sont basée les politiques tiennent en compte les différences liées au genre et révèle l'existence ou l'absence d'une consultation suffisante avec les femmes dans la conception des politiques.
3. Le Parlement obtient des informations provenant de sources extérieures au gouvernement, par exemple grâce à une communication systématique avec les organisations de femmes et des experts en genre.
4. Le Parlement exprime ses opinions au gouvernement et au public: Faire des recommandations visant à éliminer la discrimination fondée sur le sexe, en encourageant l'adoption d'une perspective de genre dans les débats, et de contrôler les engagements du gouvernement à des règles d'égalité des sexes internationales (CEDAW, la résolution 1325 ...).

Il a été convenu que les mécanismes de contrôle, souvent limités aux questions parlementaires et demandes de documentation, devraient être améliorés et élargis. Certains pays ont pris des mesures pour remédier à cette lacune. Dans le parlement espagnol par exemple, une procédure visant à contrôler l'efficacité de la loi contre la violence basée sur le genre (LO 1/2014) a été mise au point et à donné suite à l'amélioration de la qualité du processus de surveillance. Après l'adoption de la loi intégrale contre la violence sexiste et la loi de l'égalité, qui déclarent de nouveaux droits, la jurisprudence et une réforme du Code pénal ont été effectivement articulées et mises en œuvre. En outre, le rôle joué par les dix-sept communautés autonomes d'Espagne a eu d'importants impacts sur les progrès de l'égalité des sexes au niveau national, aboutissant à la création du Ministère pour l'égalité en 2008 et les questions liées au genre au cours des discussions dans la Commission législative de l'égalité.

Dans le contexte de l'Argentine, les lois d'égalité des sexes sont très importantes; par exemple, l'Argentine a été le premier pays d'Amérique latine à établir des quotas légaux, institutionnalisant ainsi la barre des 30% pour les femmes candidates dans les listes des partis politiques. Un autre bon exemple du Mexique pour promouvoir l'égalité des sexes a été mentionné, où la Chambre des députés et la Chambre des sénateurs du Congrès fédéral ont des Commissions de l'égalité des sexes. Les deux Chambres ont également des structures dédiées à la mise en œuvre et la planification des actions d'égalité des sexes au sein du Congrès.

Une contribution du Parlement européen a souligné que pour que le processus d'intégration du genre réussisse, il faut aller au-delà de la budgétisation qui tient compte du genre (gender budgeting). Par exemple, le Parlement européen, avec le soutien d'ONU Femmes, a mis en place un système de suivi de reporting pour superviser la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Par exemple, le travail du comité des droits de la femme travaille pour assurer que toutes les politiques prennent en compte la «double victimisation» - les femmes qui sont handicapées sont vulnérables à la violence en raison de leur sexe et de leur handicap. En outre, le Parlement européen a récemment voté un rapport sur l'intégration du genre dans l'institution, y compris des mesures spécifiques pour promouvoir l'équilibre entre le travail et la vie personnelle. Des structures telles que le Comité de l'Union européen sur les droits des femmes et l'égalité des sexes ont joué un rôle important dans la promotion de changements législatifs.

RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION EN LIGNE D'iKNOW POLITICS

Contrôle Parlementaire de l'Égalité des Sexes

Le contrôle de l'égalité des sexes

Les parlements sont des facteurs clés dans le développement des processus de suivi solides de l'égalité des sexes et peuvent créer un précédent pour d'autres institutions.

Les parlements avec les taux de représentation des femmes les plus élevés se sont révélés être plus efficaces dans leur fonction de contrôle¹. Promouvoir la parité au Parlement est donc essentielle pour accroître la capacité législative, la performance et la légitimité. Les caucus des femmes, comme celui créé au Sénat national de l'Argentine en 2008, la «Banca de la Mujer», complémentent les efforts visant à améliorer le système de surveillance (articles 2 et 4 de la constitution des parlements) et la mise en œuvre effective des traités internationaux relatifs à l'égalité entre les sexes. Aussi le "Bancada Femenina", le caucus des femmes de l'Uruguay, est considéré comme une référence régionale² car il a aidé à développer la législation relative au service domestique, le congé parental pour adoption, le harcèlement sexuel au travail, etc.

Plusieurs institutions peuvent soutenir le Parlement dans le processus de surveillance, tels que les organisations de la société civile, les institutions de contrôle et d'autres organes de décision. Les institutions supérieures de contrôle (ISC) par exemple peuvent faciliter la budgétisation sensible au genre en recueillant et en partageant les informations requises tout au long du cycle budgétaire. Dans les étapes de planification, les ministères des finances ont besoin de projections de recettes fiables pour définir les cadres politiques macro-économiques et faire des allocations现实的. Le Parlement a besoin d'accéder à des faits et des chiffres sur une base régulière pour examiner les prévisions des recettes, évaluer les allocations proposées et surveiller les dépenses. La Commission européenne travaille avec les Etats membres de l'UE afin de transposer et mettre en œuvre la législation européenne qui a trait à l'égalité et à la non-discrimination. Par exemple, la directive sur la lutte contre la traite des êtres humains a été mise en œuvre avec succès.

La société civile, et en particulier les groupes de femmes sont des moteurs importants du changement. En collaboration avec le Parlement, la société civile peut initier des processus avec des résultats positifs sur l'égalité des sexes. L'augmentation du nombre de femmes au Parlement renforce généralement la collaboration avec les groupes de femmes. Les conseils nationaux pour les femmes et les ONG peuvent soutenir les efforts déployés par les femmes parlementaires, par exemple en préconisant la mise en place du système de quotas.

Les expériences parlementaires dans les activités de contrôle

Le dialogue entre la société civile et les élus visant à assurer des progrès réguliers sur l'égalité des sexes est essentiel à la surveillance, avec des représentants élus, des conseillers et assistants établissant des consultations régulières avec les groupes de femmes sur les politiques liées au genre. Ces dialogues

¹ Kinyondo, Abel Alfred, Riccardo Pelizzo, et Aminu Umar. "A functionalist theory of oversight." *African Politics & Policy* 1, no. 5 (2015): 1-25.

Pelizzo, Riccardo, et Frederick Stapenhurst. *Parliamentary oversight tools: A comparative analysis*. London. Routledge, 2012.

RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION EN LIGNE D'iKNOW POLITICS

Contrôle Parlementaire de l'Égalité des Sexes

peuvent être à la fois nationaux et internationaux. Un participant par exemple s'est rendu en Éthiopie avec trois autres collègues femmes du groupe des Conservateurs et Réformistes européens et a rencontré des femmes en politique et des groupes de femmes venant de différents pays. Le networking et la sensibilisation sur les tendances mondiales pertinentes pour répondre aux besoins et aux problèmes des femmes ont été identifiés comme des éléments importants pour la poursuite du plaidoyer pour les changements dans la législation nationale. À l'échelle nationale, les journées portes ouvertes sont considérées comme utiles pour améliorer la relation entre le Parlement et la société civile et, en particulier, avec les associations de femmes.

En Argentine par exemple, des réunions au Parlement avec les organisations militantes pour l'égalité des sexes et les quotas pour les femmes ont eu des effets positifs sur d'autres lois importantes dans le contexte national tels que la violence fondée sur le sexe, les questions sur les LGBTI et la traite des femmes.

Sur l'importance de l'intégration du genre un thème transversal, l'appel à une perspective en concentré a été faite. En Espagne par exemple, le travail des commissions pour l'égalité, ainsi que des campagnes de sensibilisation par des militantes, fait que l'égalité des sexes est perçue une condition préalable d'un fonctionnement et d'un système démocratique inclusif.

L'ajout d'une perspective de genre dans chaque domaine politique du Parlement, y compris la santé, l'éducation, la sécurité, les relations internationales, reste cependant dans de nombreux pays un défi. Le rôle des idéologies et des structures des partis politiques influe sur la façon dont les députés s'adressent à l'agenda de l'égalité des sexes et sur la façon avec laquelle ils participent à des activités de surveillance. Faire partie d'un caucus de femmes a été identifié comme une possibilité de surmonter les obstacles potentiels. Étant donné que le caucus de femmes dépasse les frontières des partis politiques, ils permettent des alliances sur des questions telles que la santé sexuelle et reproductive ou la lutte contre la violence fondée sur le sexe, entre autres. En Moldavie par exemple, la plate-forme des femmes parlementaires a amélioré la participation des femmes à la prise de décision, par le biais de consultations politiques régulières avec les femmes sous-représentées. Avec l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), cinq forums régionaux qui ont débattu des questions pertinentes au cadre ODD, où plus de 200 femmes majoritairement des groupes vulnérables ont pour la première fois eu l'occasion de témoigner de leurs préoccupations directement aux décideurs.

Le soutien externe des organismes spécialisés a été reconnu comme essentiel pour les députés pour développer et améliorer les mécanismes de contrôle. Le PNUD par exemple a aidé à ce que les femmes aient les compétences et le soutien afin de travailler efficacement au sein et avec les partis politiques et le Parlement. 39 de 68 projets de renforcement parlementaire du PNUD promeuvent spécifiquement le contrôle parlementaire de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Les projets comprennent par exemple l'intégration des femmes au Parlement (quotas, règles de procédures, etc.), des commentaires juridiques basés sur le genre et la promotion des lois sensibles au genre, la formation des candidats, les programmes de mentorat ainsi que des campagnes de sensibilisation pour lutter contre les stéréotypes sexistes des candidats. Il existe de bons exemples de pays dans lesquels le PNUD a mis en place différents programmes pour permettre aux mécanismes de contrôle parlementaire de l'égalité des

² Johnson, Niki. "The Women's Caucus in Uruguay: a Critical Actor for the Substantive Representation of Women in Parliament" *América Latina Hoy*, no. 66 (2014): 145-165.

RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION EN LIGNE D'iKNOW POLITICS

Contrôle Parlementaire de l'Égalité des Sexes

sexes, comme par exemple les PALOP, la Colombie, le Swaziland, le Népal, la Guinée-Bissau, la Moldova, le Rwanda, le Kosovo, la Bosnie-Herzégovine, El Salvador, au Nigeria, Jordanie, le Liban, la Somalie, le Soudan, la Gambie, la Tunisie, l'Argentine et l'Irak.

Ressources utiles

- Projet de renforcement des capacités techniques et fonctionnelles des institutions supérieures de contrôle (ISC), des parlements nationaux et de la société civile pour le contrôle des finances publiques au sein de PALOP et au Timor-Leste, accessible [ici](#).
- Portail e-Learning de Développement, accessible [ici](#).
- Les ressources élaborées avec l'appui du PNUD pour renforcer le contrôle parlementaire de l'égalité entre les sexes:
 - Iraq- Projet de loi instituant la Haute Commission indépendante sur l'égalité des sexes, accessible [ici](#).
 - Jordanie- La stratégie de l'égalité des sexes des partis politiques, accessible [ici](#).
 - Liban- Examen juridique du sexe dans la législation libanaise, accessible [ici](#).
 - OPT- Le système politique et de la condition des femmes et des jeunes leaders, accessible [ici](#).
 - Régional- Déclaration d'Alger sur la participation politique des femmes arabes, accessible [ici](#).
 - Les parlements et l'égalité des sexes. Intégration du genre dans les assemblées législatives, accessible [ici](#).
 - “¿Quién promueve la igualdad en los Parlamentos? Experiencias de bancadas, comisiones, unidades técnicas y grupos mixtos en América Latina y El Caribe”, accessible [ici](#).
 - “Bancadas, comisiones y unidades técnicas de igualdad: Rutas para institucionalizar el trabajo legislativo por la igualdad en América Latina”, accessible [ici](#).
 - “¿Qué tan diversos son los Parlamentos en América Latina y el Caribe?”, accessible [ici](#).
- Rapport de l'UIP sur les Parlements et le genre Report (UIP), accessible [ici](#).
- Plan d'action pour des Parlements sensibles au genre (UIP), accessible [ici](#).
- Common Principles for Support to Parliaments (UIP), accessible [ici](#).